

Avis public



PROMULGATION

RÉSOLUTION CA25 29 0206 (PP-2025-002)

AVIS est donné que le règlement suivant a été adopté à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tenue le 4 août 2025 et approuvé par le directeur du Service de l'urbanisme et de la mobilité le 23 septembre 2025 comme en fait foi le certificat de conformité délivré le 23 septembre 2025:

RÉSOLUTION CA25 29 0206 (PP-2025-002)

Résolution visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment communautaire de onze (11) chambres sur le lot 6 615 879, dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) et du Fonds national de co-investissement pour le logement (SCHL)

Cette résolution est entrée en vigueur le 23 septembre 2025 et peut être consultée sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/pierrefonds-roxboro.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingt-sixième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

Le secrétaire d'arrondissement

M^e Jean-François Gauthier, MBA

/ac